Actualités d'Alsting

mairiealsting@rtvc.fr

Bulletin Municipal N° 32 été 2014

Fresque : Ecole Louis Pasteur

Bonnes vacances

Sommaire

Le mot du Maire 3

Elections municipales mars 2014 4 - 5

Résultat des élections 4
Le Conseil municipal 4
Les commissions 5

Etat civil 6 - 7

Vie de la Commune 8 - 17

Noces d'or et de diamants, nonagénaires 8 - 9
La vie scolaire 10 - 13
Les 100 ans du Crédit Mutuel 14
La Maison d'Assistance Maternelle 15
Match de gala du 8 mai 16
Mise à l'honneur 17

La parole aux Associations 18 - 23

Le Cyclo-club Ariane 18
A.S.C.A. 19
Les Aviculteurs 20
Aide et partage 21
A.F.C. 22
Country-club 23

Les finances 24 - 25

Vie associative et sportive 26 - 35

Le calendrier des manifestations 26
La bourse aux jouets, le Téléthon 27
Marche de l'épiphanie, la nuit des sorcières 28
Concours de dessins, 1es U9 sur le terrain synthétique 29
Tournoi de volley, soirée tout feu tout flamme 30
Tout alsting joue au foot 31
Le carnaval 32
Les doublés, les Séniors de sortie 33
Les autres manifestations en images 34 - 35

Urbanisme - Travaux 36 - 39

Infos divers 40 - 43

& CONCEPTION REALISATION

Directeur de la Publication :
Jean-Claude HEHN
Commune d'Alsting
Place de la Mairie 57515 ALSTING
Rédaction et Conception :
Commission de l'Info
Crédits Photographiques :
Commune d'Alsting
Dépôt Légal :
Juillet 2014
Impression :
Technoprint Forbach
IMPRIM'VERT
SM

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Suite aux élections de mars dernier, nous avons renouvelé le conseil municipal qui compte ainsi 11 nouveaux membres et dont la moitié sont des femmes. C'est une équipe rajeunie, motivée, qui aura la charge de conduire la destinée de notre village pendant les six prochaines années.
Bâtir ensemble notre quotidien en offrant à notre municipalité une image attractive et résolument tournée vers l'avenir est notre rôle.
Par ma fonction de maire, je me dois d'être au sein de cette équipe un promoteur d'idées et fédérateur dans les choix qui s'imposeront. Mon action sera aussi celle de défendre les intérêts de notre commune dans l'agglomération de Forbach à laquelle nous appartenons. C'est là où s'exercent à une autre échelle des compétences dont les répercussions influencent directement la vie de notre cité telles que le redressement économique et la création d'emplois, l'eau et l'assainissement ou encore le traitement des déchets ménagers. Il m'appartient au sein de cette assemblée de faire remonter les préoccupations et les intérêts des habitants de notre village.
Dans notre société de plus en plus complexe et où les moyens financiers s'amoindrissent, nous n'avons guère d'autre option que de fédérer nos compétences et nos moyens. Seule, une commune ne pourra plus assumer certains travaux, à l'exemple de notre régie d'eau, car nos recettes deviennent insuffisantes par rapport aux investissements à réaliser.
Ainsi, l'économie et surtout la réduction des moyens financiers telles que les dotations de l'Etat, qui vont fortement diminuer dans les prochains temps, feront qu'un regroupement plus important des compétences communales s'imposera.
Néanmoins nous devons veiller à préserver le plus longtemps possible l'échelon communal garant d'un vrai service de proximité.
Notre objectif doit être : répondre par l'action, le dialogue et l'information à l'ensemble de vos préoccupations.
Dès le lendemain des élections de mars dernier le conseil municipal dans son ensemble s'est mis activement au travail autour de dossiers pressants comme celui du budget primitif 2014, celui des nouveaux rythmes scolaires, du programme des travaux, ou encore de l'information notamment par le biais de ce nouveau bulletin.
Ce dernier illustre parfaitement la vie et le travail collectif qui s'opère dans notre village. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif intense. Plus d'une vingtaine d'associations culturelles et sportives animent la vie de notre cité et permettent à tout un chacun d'avoir une activité de loisir et de rencontre.
Grâce aux nombreux investissements réalisés par le passé nous avons aujourd'hui des équipements sportifs que beaucoup nous envient. La commune a su faire des investissements courageux souvent source de polémiques. Je me souviens des nombreuses critiques qui ont émané lors de la présentation des projets comme celui de la salle du clos du verger, du tennis couvert, du presbytère ou encore dernièrement avec le nouveau terrain de foot. Même si tous ces projets ont demandé beaucoup d'efforts et de persuasion, nous pouvons nous réjouir aujourd'hui de l'ensemble de ces réalisations. Je tiens à rappeler que dans le contexte économique actuel et encore moins dans celui de demain, il ne sera plus possible à l'échelle d'une municipalité comme la notre de réaliser de tels investissements.
Ainsi durant cette mandature nous allons nous concentrer essentiellement sur la réfection des routes avec comme priorité la rue saint Jean dans laquelle il y a urgence en raison de l'état de son réseau d'assainissement.
A ce titre, et cela illustre parfaitement la problématique financière à laquelle nous devons faire face, la rénovation de cette conduite s'élève à elle seule à 750 000 €, une charge que la commune ne peut supporter sans une aide extérieure. A ce jour, nous n'avons reçu aucun accord de nos financeurs qui sont l'Agence de l'Eau et le Conseil Général ; alors qu'il y a à peine une dizaine d'années ce type de travaux bénéficiait d'une subvention de l'ordre de 80%. Ceci explique la raison pour laquelle ce dossier n'a pas évolué. Il nous appartient maintenant de trouver d'autres moyens pour financer ce grand chantier.
D'autres travaux de voirie s'imposeront également dans les prochaines années comme ceux de la rue du Stade et de la rue de la Vallée, sans oublier pour autant que l'extérieur de notre église nécessite un nouveau crépi.
Comme chacun peut le constater le travail ne manque pas. Face aux défis qui sont les nôtres, des choix s'imposeront et nous nous efforcerons de servir au mieux notre territoire et ses habitants.
Que chacun puisse profiter d'un bel été et de vacances reposantes.

Jean-Claude Hehn, Maire d'Alsting

Elections Municipales

Résultat des élections du 23 mars 2014

	Bureau n°1	Bureau n°2	Bureau N°3	TOTAUX	%
Inscrits	612	594	522	1728	
Votants	410	402	372	1184	68,52 %
Nuls	23	16	16	55	3,18 %
Exprimés	387	386	356	1129	65,34 %

Listes	Voix	%	Sièges CM	Sièges CAF
Liste Jean-Claude HEHN	674	59,70 %	19	2
Liste Raphaël MEYER	455	40,30 %	4	

Le Conseil municipal

Le Maire : **M. Jean-Claude HEHN**

Les Adjoints au Maire :
M. Jean-Luc Monnet (urbanisme, voirie, bâtiments, forêts, sécurité)
Mme Ana MEYER (vie scolaire et associative, communication et information)
M. Martial STAUB (finances, le personnel, information)
Mme Brigitte WEBER (manifestations, gestion des salles, environnement)

Les délégués à la Communauté d'Agglomération de Forbach :
M. Jean-Claude HEHN, Mme Aurore HEHN

Les Conseillers :
Mme Aurore HEHN, M. Dominique FEISS, Mme Elisabeth WARING, M. Gérard FERSING, Mme Amanda CHARLES , M. Jean-Léon WEISLINGER, Mme Estelle ARESU, M. Dominique ZITT, Mme Gaëtana MONNET, M. Patrice WAGNER, Mme Eliane MANN, M. Stéphane DUVERNELL, Mme Maryline KUNZ, M. Alain HUSSONG, M. Raphaël MEYER, Mme Marie-Claude HULLAR, M. Jean-Claude BUHR, Mme Sophie HEHN.

Les différentes Commissions

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS

Fonction : Suivi des travaux
Rapporteur : **Jean-Luc MONNET**
Membres : Jean-Léon WEISLINGER, Gérard FERSING, Alain HUSSONG, Jean-Claude BUHR, Patrice WAGNER, Raphaël MEYER.

COMMISSION DES FINANCES

Fonction : Chargée des finances (Budget, compte administratif, compte de gestion et divers états financiers)
Rapporteur : **Martial STAUB**
Membres : Alain HUSSONG, Gaëtana MONNET, Dominique ZITT, Stéphane DUVERNELL, Gérard FERSING, Jean-Claude BUHR, Jean-Léon WEISLINGER, Dominique FEISS.

COMMISSION DE L'URBANISME ET DE LA SECURITE

Fonction : P.L.U., permis de construire, déclarations de travaux, stationnement,…)
Rapporteur : **Jean-Luc MONNET**
Membres : Patrice WAGNER, Stéphane DUVERNELL, Alain HUSSONG, Jean-Claude BUHR, Raphaël MEYER, Estelle ARESU, Elisabeth WARING, Gérard FERSING, Dominique ZITT, Maryline KUNZ, Jean-Léon WEISLINGER.

COMMISSION DU PERSONNEL

Fonction : Chargée des relations avec le personnel
Rapporteur : **Martial STAUB**
Membres : Elisabeth WARING, Eliane MANN, Raphaël MEYER, Aurore HEHN, Amanda CHARLES.

COMMISSION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Fonction : Chargée de l'information aux administrés (rédaction du bulletin municipal) ainsi que de la communication Maire/Conseillers et avec les administrés (TVAZ, RL, etc.)
Rapporteur : **Ana MEYER et Martial STAUB**
Membres : Sophie HEHN, Marie-Claude HULLAR, Jean-Claude BUHR, Stéphane DUVERNELL, Gaëtana MONNET, Aurore HEHN.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Fonction : Chargée des espaces verts, concours des maisons fleuries
Rapporteurs : **Brigitte WEBER et Ana MEYER**
Membres : Sophie HEHN, Amanda CHARLES, Eliane MANN, Marie-Claude HULLAR, Jean-Claude BUHR.

COMMISSION DE LA VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE

Fonction : Chargée des missions se rapportant à la vie scolaire. Relations avec les associations.
Rapporteur : **Ana MEYER**
Membres : Maryline KUNZ, Sophie HEHN, Marie-Claude HULLAR, Eliane MANN, Aurore HEHN, Estelle ARESU, Elisabeth WARING, Stéphane DUVERNELL, Jean-Claude BUHR.

Etat Civil

Naissances

Année 2013

20 naissances dont 8 filles et 12 garçons

Date de Naissance	Nom Prénom	Adresse
04 janvier 2013	BUDIAN Tom	4, rue de la Montagne
16 janvier 2013	KREMER Kïara Emmanuella	6d, rue de la Forêt
22 janvier 2013	ESCHLER Lenny	32, rue de Chatelaillon
22 janvier 2013	LAURELLA Margot	29, rue de la Forêt
23 janvier 2013	BRENNSTUHL Julia	35, rue de Palinges
28 janvier 2013	ALLARD Kelian Gabriel	7, rue à l'Orée du bois
29 janvier 2013	MIRELLI Marlon Maurizio David	8, rue de la Forêt
10 février 2013	DECKER Clara Irma Valérie	12, rue Bellevue
02 mars 2013	MAUTRE Thésée Antonio	106, rue de Palinges
28 mars 2013	SCHÖNBRUNN Avelina Désirée	132A, rue de Simbach
02 avril 2013	PETERLIN Florian	3, rue de l'Ecole
10 avril 2013	KRAÜTER Leonard	6, rue Victor Hugo
10 avril 2013	PLEGNIERE Etienne	20, rue de Kerbach
18 mai 2013	HEHN Lilou Ophélie	10, rue de la Montagne
10 juin 2013	GIORDANO Fabio	1A, rue Saint-Louis
11 juin 2013	KIEFFER Mathis	70, rue de Palinges
04 août 2013	KESSLER Camille	36, rue des Cerises
12 septembre 2013	PORTA Maryssa Carmela	13, rue de l'Ecole
21 novembre 2013	HENE Romain	6, impasse des Primevères
14 décembre 2013	KREUTZER Jonas	7, impasse Lamartine

Félicitations aux parents

Mariages

8 mariages dont 1 hors commune

Date de Mariage	Nom Prénom	Adresse
03 mai 2013	BRÜCKNER Wolfgang Helmut et BREITSCHÄDEL Andrea	12, rue des Jacinthes
01 juin 2013	SCHUMMER David et HEHN Sarah	95, rue de Palinges
21 juin 2013	RAFIK Tarik et STARCK Isabelle	9, rue de Palinges
06 juillet 2013	PHILIPPI Martin Volker et DE SANTIS Cathy	3, rue Victor Hugo
13 juillet 2013	JUNG Alexandre et ZIMMER Céline	10, rue des Longschamps
16 août 2013	MICHELIN Bertrand Frédéric et PHILIPP Marie	116, rue de Palinges
24 août 2013	HORN Marc Jean-Marie et BENDEL Florence Marie Lucile	2, rue de Palinges
14 septembre 2013	KULINICZ Manuel Jérémie et CERATI Mélissa Hilde Marie-Claire	39, rue de la Montagne

Félicitations aux jeunes couples

Décès

20 décès dont 6 femmes et 14 hommes

Date de Décès	Nom Prénom	Age	Adresse
17 janvier 2013	HEHN Marcel	90	8, rue des Cerises
22 janvier 2013	KARMANN Sylvain Jean Albert	84	42, rue de Chatelaillon
04 février 2013	OBERTIN René Marcel	74	20, rue de Simbach
17 février 2013	CALMES Clément Jean Baptiste	86	11, rue des Longschamps
18 février 2013	TALARICO Domenico Vincenzo	68	20, rue de la Fontaine
19 février 2013	SPOHR Barbe Marie ép. MAURER	59	97A, rue de Palinges
05 avril 2013	VON KNECHTEN Gilbert Nicolas	80	61, rue de Simbach
16 avril 2013	KARMANN Amanda Marie-Thérèse ép SACKSTETTER	85	1, rue de l'Ecole
17 avril 2013	WEISHARD Albertine Marie veuve KELLER	88	2, rue Bellevue
20 avril 2013	FERSING Raymond François	72	12, rue Saint Jean
02 mai 2013	HEHN Agnès Françoise ép. SCHERER	76	22, rue de la Vallée
21 mai 2013	SCHERER Elise Anne ép. KARMANN	75	81, rue de Palinges
28 juillet 2013	DUBAS Pierre Lucien	87	122, rue de Palinges
26 août 2013	HEHN François Pierre	85	2, rue du Pré
30 août 2013	ADOLPH Peter	68	13, rue Robert Schuman
11 septembre 2013	RUSS Gabriele ép. JOST	66	15, rue des Dahlias
19 octobre 2013	WEISLINGER Claude	61	51, rue de Simbach
12 novembre 2013	HEHN Gérard Joseph	82	14, rue de Kerbach
20 décembre 2013	COSSON Jean Guy	62	9, rue du Général Guillaume
29 décembre 2013	DALLEM Willi	91	104, rue de Palinges

Sincères condoléances aux familles en peine

Concessions Cimetière	
Avec caveau 15 ans (versement unique)	**863,00 €**
Sans caveau 15 ans	
simple : jusqu'à 3,5m2	**100,00 €**
double : jusqu'à 5 m2	**150,00 €**
triple : jusqu'à 7 m2	**200,00 €**
Quadruple : plus de 7 m2	**250,00 €**

Vie de la commune

Noces d'Or

Noces d'Or

TONI Alphonse Ernest
FRENDEL Karin Mathilde
26 août 2013

WALTER Heinz Günther
BARST Marianne
01 juillet 2013

BRACH Antoine Joseph
WEISLINGER Anne Marie
04 février 2014

LUTTIG Ralf Otto
BAUSLER Ingrid Katharina
07 février 2014

GEBHARDT Gunther Karl
MELCHIOR Hannelore Karine
07 février 2014

EUSSNER Firmin Xavier Joseph
MEYER Marie Antoinette
03 avril 2014

MONNET Roger Jacques
HOY Marie Louise
19 mai 2014

SPOHR Laurent
MOGEL Irmgard Rita
30 avril 2014

WEILAND Joseph Martin
BOUSCHBACHER Marie-Jeanne
03 juillet 2014

WEILAND Hubert
MICK Monique
06 juillet 2014

Noces de Diamant

FEISS Achille Rodolphe Joseph
FLAUSS Marie
15 septembre 2013

Nonagénaires

DECKER Cécile
07 juin 2014

LOCATELLI Marie
18 septembre 2013

KASTL Wanda
13 octobre 2013

Vie de la commune

La vie scolaire

L'année 2013-2014 a été bien remplie et nos 150 enfants ont participé à de très nombreuses activités au cours de l'année pour terminer avec l'inauguration du projet d'école : les fresques, que nous verrons plus en détail sous une autre rubrique.

Pour la maternelle, en plus des spectacles habituels de découvertes autour d'un thème, la visite au Musée des Techniques Faïencières, le cycle de tennis grâce au prêt du court couvert par le Tennis Club d'Alsting, le concours de dessin du Crédit mutuel, ils ont fini par la sortie scolaire à la ferme bovine de Petit Tenquin pour s'adonner aux plaisirs simples de brosser et nourrir des veaux, de traire des vaches, de faire du beurre, de fabriquer un épouvantail et de participer à une belle bataille de foin. N'oublions pas la visite du père Fouettard et de son ami tant aimé, Saint Nicolas ; la fabrication de la belle sorcière pour la Nuit des Sorcières avec l'aide de nos charmants sapeurs-pompiers et tous les beaux bricolages faits grâce à l'aide de nos dévouées ATSEMs.

Les enfants de l'élémentaire ont eu également un programme riche grâce aux animations faites par la gendarmerie de Behren (séance de piste routière et obtention du permis piéton), les sapeurs-pompiers d'Alsting (évacuation de l'école et réflexes à prendre en cas de secours), le journaliste de télévision M Hennequin (semaine de la presse à l'école), le Crédit mutuel (concours de dessin autour du monde imaginaire), le Sydeme (animation « Tapitri » du tri sélectif), la projection de Marc Binard sur divers thèmes (les quatre éléments pour le cycle 1, le cycle de l'eau (cycle 2) et le volcanisme (cycle 3). Divers cycles sportifs ont eu également lieu : gymnastique, piscine, arts du cirque, badminton, VTT, et le cross.

Une bonne année scolaire finit toujours bien par une sortie : les CE2/CM1 et CM2 ont visité l'écomusée de Neufchef dédié aux mines de fer de Lorraine et le fort du Hackenberg appartenant à la Ligne Maginot le 26 mai. Les CP et CE1/CE2 se sont rendus à Bliesbruck pour découvrir ce merveilleux site gallo-romain où, à la traditionnelle visite du site, des activités de poterie, de cuisine et de vie furent proposés aux enfants. La municipalité participe toujours en prenant en charge le coût du transport lors de ces sorties.

Ah, le bon chocolat de fin d'année a été bien mérité par tous !

La Fresque

Le projet d'école de l'année 2013/2014 a su joindre l'utile à l'agréable : décorer l'école et découvrir l'incroyable monde de la calligraphie et du graphisme. Grâce au concours de Mme Fabienne Fey, conseillère pédagogique pour les arts, et M Garcia, grand spécialiste de la calligraphie, les enfants ont préparé ce projet qui culmine avec l'inauguration des fresques le 21 juin 2014.
La mairie a financé les différentes peintures et sous-couches et l'APEA a pris en charge les honoraires de M Garcia.
Rentrons nous aussi dans cette grotte mystérieuse. Un jour des enfants se baladaient à Alsting, et ils découvrirent un trou, la curiosité de l'âge les mena à y entrer et y découvrir une grotte. Une belle surprise les attendait… un œuf… et des chiffres et des lettres de toutes les formes sortirent de l'œuf. Un trésor ! Le trésor local d'Alsting, Zinzing, Hesseling.
Le reste de l'histoire était à la charge des **enfants de l'élémentaire** qui, dans le plus grand esprit de l'art rupestre, se sont chargés de représenter dans divers types d'écriture le nom de notre village. Tout a été fait par les enfants en fonction de leur âge. Voulez-vous savoir le nom des artistes ? Rendez-vous aux quatre totems où des mains sympathiques vous donneront le plaisir de trouver, peut-être, le nom d'un trésor de la famille.

Les enfants de la maternelle ont travaillé autour du graphisme en fonction des modèles mis à leur disposition. Chacun a choisi le sien, et effort après effort, les deux fresques de la maternelle ont pris forme à la cour de récré. Un damier noir et blanc et un autre haut en couleurs. Défi : entremêler les couleurs de l'un dans l'autre. L'harmonie des couleurs rayonne à la fin… Chaque carré du damier est un monde propre d'un univers graphique fantastique. Deux magiciennes y ont œuvré avec dextérité pour le coup de baguette final après le travail des maîtresses. L'histoire ne nous dit pas qui avait plus de peinture sur lui : le mur ou les artistes.

Vie de la commune

Saint Nicolas de passage à l'école

Le 6 décembre 2013, St Nicolas était de passage à Alsting.
En effet, accompagné du Père Fouettard, il a rendu visite aux élèves de l'école primaire puis à ceux de l'école maternelle afin de leur remettre des friandises sorties de sa hotte bien fournie.
Petits et grands avaient accueilli St Nicolas et le Père Fouettard en chanson et leur ont offert des dessins spécialement réalisés pour l'occasion.
Ce fut une belle matinée de fête, remplie de bons moments et de souvenirs.
St Nicolas leur a promis de revenir en 2014.

Le cross de l'école

La deuxième édition du défi sportif organisé par l'école s'est déroulée cette année par une belle journée du mois d'avril. Les enfants de la maternelle on parcouru 300 m, suivis du CP et ses 800 m. Les CE ont couru 400 m de plus pour laisser les grands des CM les dépasser et atteindre 1600 m.

Tous ces parcours ont été encouragés par les parents et les grands-parents qui se sont déplacés au Ranch des Cavaliers pour accompagner des enfants plein d'espoir.
Un grand bravo aux enseignants et aux ATSEM qui motivaient les troupes à chaque petit pas.
À l'arrivée les attendait une médaille offerte par l'APEA et une collation offerte par la mairie.

Ensuite, chaque classe est retournée à l'école pour la remise des coupes. La première fille et le premier garçon de chaque classe ont été récompensés grâce aux trophées sponsorisés par le Crédit Mutuel. Et la joie de monter sur un podium tout neuf fabriqué par la famille Monnet.
Les sapeurs-pompiers d'Alsting, les employés communaux, TVAZ, les parents d'élèves, les bénévoles de l'APEA et des Cavaliers, notre reporter RL, quelques conseillers municipaux, des membres du Crédit Mutuel, nous aimons tous donner de notre temps pour le grand plaisir des enfants. Un grand merci à tous !

Rentrée scolaire 2014/2015

La prochaine rentrée sera toute particulière puisqu'elle va se voir appliquer la réforme du rythme scolaire.
En effet, si certaines communes avaient déjà adopté le changement des horaires l'an passé, notre commune a fait le choix de repousser cette réforme d'une année comme le permettait l'Etat.
Tout au long du premier semestre 2014, diverses consultations ont été faites afin d'obtenir le maximum d'informations par rapport à la réforme et aux mesures d'assouplissement. Par ailleurs, des rencontres avec des adjoints au maire aux affaires scolaires et des maires des communes voisines ont eu lieu afin de trouver des solutions communes et/ou cohérentes pour l'ensemble de notre secteur. De même, des entretiens avec des organismes de prestations de services périscolaires ont été organisés par l'une ou l'autre commune.
Les représentants des parents d'élèves ont de leur côté également recueilli l'avis des parents à l'aide d'un questionnaire distribué au cours du premier trimestre de cette année.
Une réunion publique a eu lieu le 13 mai 2014 à laquelle assistaient les parents d'élèves, l'ensemble de l'équipe enseignante et les membres de la commission scolaire. Quatre propositions ont été présentées sur lesquelles les parents d'élèves ont pu s'exprimer et donner leur avis.
La proposition qui a été retenue est la suivante :

- 24 heures de cours par semaine, avec même nombre de jours de vacances
- 9 demi-journées de classe
- Matin 8h15 à 11h30
- Pause méridienne de 11h30 à 13h30
- Après-midi 13h30 15h30
- Mercredi 8h15 à 11h15
- Pas de service périscolaire
- Mise en place d'un service d'accueil de 7h45 à 8h05 pour les enfants dont les parents travaillent .

Effectif prévisionnel 2014/2015

Pour la rentrée de septembre 2014, il y aura 6 classes avec un effectif total de 138 élèves dont 48 en maternelle et 90 en élémentaire.

Maternelle : 48 élèves

Classe de Mlle ZITT Cathy
moyenne section avec 24 élèves, 12 filles et 12 garçons.

Classe de Mlle GROSS Marie
petite section avec 8 élèves, 4 filles et 4 garçons,
Grande section 16 élèves, 8 filles et 8 garçons.

Elémentaire : 90 élèves

Classe de Mme WEILAND Myriam
C.P. avec 21 élèves, 10 filles et 11 garçons

Classe de Mme GREFF Sophie
C.E.2 avec 13 élèves, 8 filles et 5 garçons,
C.M.1 avec 10 élèves, 6 filles et 4 garçons

Classe de Mme MANN Isabelle
C.E.1 avec 24 élèves, 12 filles et 12 garçons.

Classe de Mme PECORARO
C.M.1 avec 6 élèves, 4 filles et 2 garçons,
C.M.2 avec 16 élèves, 6 filles et 10 garçons

A noter :

- le départ de M. OLIER Bernard, à qui nous souhaitons une bonne retraite,
- l'arrivée de Mme PECORARO qui prendra également les fonctions de Directrice, à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.

La municipalité, les enseignants et les élèves remercient Madame LENUZZA Anne-Marie, la mamie de Louis et Margaux MEYER, pour son énergie consacrée à la confection des sacs, très utiles pour le rangement des cahiers et des livres.

Vie de la commune

Palmes académiques à Jean Lehnert

Mme Palain, inspectrice de l'Education Nationale a remis les insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques à Jean Lehnert, enseignant et directeur d'école à la retraite.
Cette distinction représente 40 années au service de l'Education nationale.
M. Lehnert a passé 11 années à l'école d'Alsting comme directeur.
Nos sincères félicitations.

Le centenaire du Crédit Mutuel

'' Petit retour en arrière…
Le 18 janvier 1914, 54 volontaires du milieu ouvrier et agricole, répondent à l'invitation du Curé Auguste Hamann au café Monnet. Ensemble, ils s'engagent en tant que sociétaires et donnent naissance à la « Spar und Darlehenskasse ».
C'est le début du mutualisme bancaire.
Le premier directeur sera Mr Nicolaus Weiland et la fonction de trésorier sera occupée par le révérend Abbé Jean-Baptiste Meyer.
Le premier prêt accordé à la commune en 1915, servira à la mise en place d'un réseau d'eau potable, et le premier coffre fort fera son apparition en 1920.
Au fil des années la caisse sera gérée par des hommes et des femmes portant les mêmes valeurs, la même détermination, ce qui lui a permis d'évoluer, de se diversifier et de devenir la Banque qu'elle est aujourd'hui. ''
C'est en mémoire de ces pionniers qui ont cru à l'avenir, qu'une plaque commémorative a été posée sur la façade de la Caisse le 11 avril 2014, en présence de nombreux invités.
Il fallait ensuite se diriger vers la salle polyvalente où un décor somptueux et un bon repas attendaient les fidèles sociétaires venus assister à la traditionnelle assemblée générale de la Caisse du Crédit Mutuel d'Alsting Spicheren.

La MAM

Une M.A.M., Maison d'Assistantes Maternelles, a vu le jour au-dessus de la mairie le 20 janvier 2014.

Elle est gérée par Mme Weiland Yamina, titulaire d'un CAP Petite enfance et par Mme Giavarra Tatiana, titulaire d'un BAFA, d'un diplôme de services aux personnes et prochainement du CAP Petite enfance.
Elles possèdent chacune un agrément pour 3 enfants, elles peuvent donc garder 6 enfants simultanément.

Tout est prévu à cet effet : 2 jolis dortoirs, 1 coin change, une belle salle de vie, 1 cuisine, 1 bureau et des toilettes.

Dans l'entrée colorée, nous pouvons contempler les bricolages, dessins et peintures confectionnés par les enfants pendant leur journée de garde.

Les locaux sont très bien aménagés, les enfants peuvent s'y épanouir en toute sécurité et dans un environnement calme, convivial et familial.

Toujours souriantes, Yamina et Tatiana ont su instaurer un climat de confiance et de convivialité. Les parents qui y déposent leurs enfants sont rassurés de les voir à l'aise dès qu'ils arrivent. Les petits trouvent tout de suite leurs repères en allant vers les jouets mis à leur disposition dans la salle de vie et oublient même de dire « au revoir » à leurs parents, tellement ils s'y sentent bien !

La M.A.M est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Quelques places sont encore disponibles pour la rentrée du mois de septembre, donc n'hésitez pas à contacter Mme Weiland ou Mme Giavarra pour plus d'informations !

Match de gala du 8 mai

Chanter le Foot, association fondée en 2004 par des anciens joueurs de football et par des artistes du showbiz, a répondu présent pour venir en aide à notre association locale *Aide et Partage* qui portait un grand projet pour une famille de notre communauté de paroisses. Les slogans « bon esprit » et « grand cœur » étaient portés par des personnes simples et accessibles à tous après le match.

Cette rencontre fût accueillie par l'USAZ qui a mis à l'honneur ses nouvelles installations au profit de cette noble cause. Notre mairie ne pouvait que se joindre et épauler cette manifestation qui constituait un évènement hors du commun. Cette journée du 8 mai 2014 a permis de vendre 551 entrées qui, après paiement de certaines charges, s'est matérialisé en un chèque de 1 700€ versé par M Jean-Marc Zilli, président de *Chanter le Foot*. Aide et Partage a reçu également un chèque de 300€ du Crédit Mutuel, un de 150€ de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, un de 150€ de l'association Joliot Curie de Behren, un de 400€ de la part de l'USAZ et une participation de la Mairie.

Et si la grande star tant attendu par nos jeunes n'était pas présente malheureusement, nous pouvons dire avec plaisir que cette journée a été un bel exemple de partage et de collaboration entre différentes entités.

Un grand merci à tous les bénévoles d'Aide et Partage, de l'USAZ, aux sapeurs pompiers d'Alsting, à la Gendarmerie, aux conseillers municipaux, aux différents sponsors, à toutes les petites mains qui se reconnaîtront, à Miss Moselle et aux membres présents de Chanter le Foot : Alain Sars, Paul Adam, Stéphane Borbiconi, Drago Bronic, Martin Djetou, Youssous Hadji, Cyrile Serredszum, Romain et Jean-Marc Zilli, Nico, Julien Steinert, Yannick Sutter, Christian Nilles, Didier Chaillou, Martin Willette, Dominique Feiss, Fred Ustaritz, Louis Pirrone, Philippe Buttignol, Christophe Schanne, Thierry Gulluni, Alain Colombo, DavidTerrier, Marco Morgante, Abdeslam Ouaddou, Didier Lang, et M André Tota (le père de M Pokora) qui tient à représenter son fils lorsque ses engagements professionnels ne lui permettent pas de se déplacer.

Mise à l'honneur

Lors des vœux du Maire ...

Jean Karp, pour son investissement dans l'association des cavaliers,
Hubert Schneider, pour ses 25 années de service au profit de TVAZ,
Laurent Weber, comme porte-drapeau de la société des mineurs.

Une pensée toute particulière à Laurent. Nous lui serons toujours très reconnaissant pour toutes ces années de bénévolat au service de la population d'Alsting.

... et du banquet de la Ste Barbe des Mineurs.

Laurent Weber s'est vu remettre l'insigne or avec palmes pour 30 années de service comme porte-drapeau, **Bernard Hamman** s'est vu décerner l'insigne de bronze avec étoile pour 10 années comme porte-drapeau.

Cérémonie du 8 mai

Lors de la célébration du 69ème anniversaire de la Victoire de 1945, le premier magistrat a honoré deux anciens combattants.
Le titre de reconnaissance de la Nation, pour participation à la guerre d'Algérie à été remis à Guy Starck pour 28 mois de service dont 12 effectués en Algérie et à Alphonse Meyer qui a été rappelé sous les drapeaux en 1956 et envoyé à Biska en Algérie pour quatre mois..

La parole aux Associations

LE CYCLO CLUB ARIANE D'ALSTING - SPICHEREN

Les membres du Cyclo Club Ariane participent tout au long de l'année aux randonnées des Clubs voisins, mais également aux manifestations sur tout le territoire. Début d'année, c'est à Toulon qu'ils partent effectuer une préparation physique et parcourir ainsi plus de 430 km en 3 jours de vélo route pour gravir plusieurs cols et débuter ainsi la saison sereinement.
D'autres membres participent aux Crapauds, courses VTT de 24h par équipe près de Metz, d'autres encore participent à la Guy Cividin, dont le parcours reliant « Metz-le Donon-Metz » cumule 250 km de vélo Route sur une journée. D'autres participent au Roc d'Azur à Fréjus où 21 000 coureurs prennent le départ sur différents circuits par vague de 500.
Chaque dimanche, les membres du Cyclo Club se retrouvent devant la Salle Polyvalente de Spicheren formant deux groupes, le groupe performance et le groupe découverte.

Au sein du Club, une sortie début de saison a été organisée fin mars, une cinquantaine de membres s'est ainsi retrouvée pour une journée sportive et conviviale.
La matinée rythmée entre VTT, vélo ROUTE et MARCHE permet à tout à chacun de trouver une activité à son goût en fonction de ses capacités.
Au retour, un repas fut pris en commun afin de se retrouver tous ensembles pour une après-midi détente.

La sortie fin de saison, quant à elle, est programmée fin octobre et clôturera l'année dans la convivialité.

La plus importante manifestation au sein du Club est le Raid des Hauteurs.
Le 21ième Raid s'est déroulé les 23 et 25 mai dernier. Le vendredi 23 mai a été organisée une sortie VTT nocturne guidée. Cette soirée a réuni 60 inscrits qui ont parcouru, accompagnés de nos guides, les chemins forestiers des alentours de nos deux villages. Sur le parcours, un ravitaillement de nuit à la Simbach Mühle attendait les participants. Au retour, grillades et boissons leur étaient proposées. Un tee-shirt technique a été offert en cadeau de bienvenu à tous les participants.

Le dimanche 25 mai, le Raid des Hauteurs, grande manifestation connue dans tout le Nord-Est, a rassemblé 644 sportifs. Etaient proposés : 4 circuits VTT : 10 – 20 – 35 et 50 km qui ont accueilli 388 participants et 4 circuits ROUTE : 40 – 55 – 75 et 110 km qui ont accueilli 219 participants. Les deux grands circuits cumulaient plus de 1200 m de dénivelé.
Une marche contée et guidée par Monique a accueilli un groupe de 12 personnes.
Le challenge des Classes des groupes scolaires d'Alsting et Spicheren a été suivi par 25 élèves et parents, ce sont les CE1-CE2 et CE2-CM1 d'Alsting ex-æquo qui remportent le challenge. Les CP et CE1 de Spicheren finissent également ex-æquo dans ce challenge, bravo aux enfants pour leur participation.
Nous pouvons fièrement annoncer un total de 704 inscrits au Raid des Hauteurs édition 2014.

Les membres du cyclo club auront rejoint VITTEL pour leur sortie annuelle fin juin. Les cyclistes ayant pris l'option de partir depuis Spicheren pour rejoindre les membres partis en voiture dans la matinée en une étape de 180 km. Logés au CPO (centre de préparation omnisport), les membres se seront adonnés à leur discipline entre le VTT, le vélo ROUTE et la MARCHE.

A.S.C.A.
Association Sportive et Culturelle Alsting

Le dimanche 14 septembre 2014 aura lieu la quatrième Marche Gourmande organisée par l'ASCA. Sur un parcours d'environ 8 kms, 6 étapes gourmandes seront proposées aux participants, avec dégustations de vins de diverses
régions françaises. Les flyers d'inscription sont disponibles depuis la mi-juin. Avis aux Amateurs !

Pour son traditionnel tournoi de volley nocturne, l'ASCA proposera une soirée récréative ouverte à tous, le vendredi 5 décembre 2014 à la salle polyvalente. Avis aux amateurs de ballon volant ! Les inscriptions se feront courant mois de novembre.

L'ASCA proposera pour une deuxième édition une soirée Halloween le samedi 25 octobre 2014 à la salle polyvalente. De plus amples informations seront transmises par TVAZ et Facebook.

Cette année l'ASCA reconduira son marché de Noël à la salle polyvalente, le dimanche 30 novembre 2014.

L'ASCA lance un appel à tous les jeunes et moins jeunes pour renforcer les sections diverses soit : le volley-ball, le badminton, la couture, l'informatique, le Taï-bo-Zumba, la peinture, le Yoga.

D'autre part notre Association va créer très prochainement une section Jeunes, pour leur permettre de se rencontrer une fois par semaine dans nos locaux.
Plusieurs activités seront proposées et les coordonnées du responsable de cette section seront communiquées via TVAZ dès ouverture.

LES AVICULTEURS

Trente ans de présidence pour M. Eugène Weyland

En effet, M. Eugène Weyland a été réélu président de l'association des aviculteurs lors de l'assemblée générale et ceci pour la trentième année consécutive.
L'association locale reste toujours aussi dynamique et a participé à plusieurs manifestations nationales et internationales.

La fin d'année sera, à nouveau, chargée pour nos éleveurs exposants.

- les 20 - 21 septembre : exposition du Lapin au Club de Saint-Avold,
- les 18 - 19 octobre : championnat de France des Lapins Rex à Cambrai,
- les 25 - 26 octobre : exposition de basse-cour à Grasse,
- les 1 - 2 novembre : exposition internationale de Strasbourg,
- les 22 - 23 novembre : exposition locale à la salle polyvalente d'Alsting.

A noter que le cru 2013 de l'exposition avicole a été une belle réussite.

Les personnes intéressées par l'aviculture peuvent contacter M. Eugène Weyland au 03.87.99.10.81.

T.V.A.Z

Grâce au soutien inconditionnel de la municipalité, TVAZ vient d'acquérir un matériel ultra moderne pour permettre la numérisation de toutes les cassettes vidéo anciennes.
En effet, depuis plus de 25 ans TVAZ produit des vidéos. Les formats les plus divers (VHS, S VHS, DVCAN, DV etc...) sont stockés dans les archives mais ne peuvent plus être diffusés avec le matériel moderne actuel.
De ce fait pour sauvegarder tous ces souvenirs il faut numériser tous ces films.
Plus de 300 vidéos sont à titrer et à archiver. Voilà le travail qui attend le team de TVAZ pour l'année 2014...
Toute personne intéressée par la vidéo, l'infographie etc... peut venir rejoindre notre équipe.
Nous avons une permanence à la station de TVAZ 2, rue de l'école, tous les lundi de 17h30 à 19h30
ou prenez contact avec un de nos membres. Merci

AIDE ET PARTAGE

Le 8 mai 2014 a été un des temps forts de notre association pour cette année 2014.
Cette journée, placée sous le signe de la solidarité, a été l'occasion de réunir plusieurs associations ainsi que la mairie d'Alsting pour une même cause : venir en aide à une habitante du village, actuellement gravement affaiblie par la maladie.

M le maire, Jean Claude HEHN, les conseillers municipaux, l'union sportive Asting Zinzing, l'association « Chanter le foot », les sapeurs-pompiers d'Alsting, ont chacun réunis de nombreux bénévoles et mis sur pied un match de foot de gala, au stade Joseph AUBERTIN. Une équipe d'anciens joueurs de football professionnels ont mis leur temps, leur talent au service de cette noble cause.
La météo a été elle aussi clémente, et les amateurs de foot sont venus nombreux à ce rendez-vous.

Un autre moment de convivialité est en projet pour le 21 septembre 2014. Une fête champêtre permettra aux familles qui le souhaitent de se réunir au ranch des cavaliers à Alsting. La fête s'est organisée à l'initiative de Mr Oswald, des chasseurs d'Alsting et de Grosbliederstroff, du Rotaract : les Alérions de Moselle Est, et des cavaliers d'Alsting . Au menu, nous proposerons un sanglier à la broche, avec un buffet de légumes et de salades variées. Les inscriptions se feront, comme d'habitude, auprès des membres du comité.
Le bénéfice de cette journée sera réservé à nos besoins locaux.

La parole aux Associations

A.F.C.
Association Familiale Catholique

Les AFC fêtent leur 40ième anniversaire

Fondées en 1974, les AFC, et en particulier celle d'Alsting, la plus nombreuse, se devait de fêter joyeusement ce 40è anniversaire. Rien n'a manqué au programme. L'Eucharistie, moment sommet d'actions de grâces, nous a permis d'exprimer au Seigneur toute notre reconnaissance.

Lors de l'apéritif, plusieurs personnes, dont Simon Karmann, Marie-Jeanne Weiland, Alphonse et Marie-Thérèse Meyer, ont été mis à l'honneur pour leur long et fidèle service et pour leur engagement sans faille au service de la famille. Grand moment d'émotion !

Le repas, goûteux et très apprécié, a été l'occasion de créer des liens entre toutes ces familles mosellanes (plus de 200 personnes présentes), tout en « planchant » sur un questionnaire portant sur la défense du consommateur, car nous fêtions aussi les 10 ans du service AFC/CONSO et son antenne locale.

La prestation de Marie-Hélène Valdant, véritable clown de Dieu, nous a réuni dans une ferveur et une fraîcheur toute fraternelle : en suivant Jésus, nous empruntons le « chemin du bonheur » même s'il passe par la croix.

Les enfants, sous la houlette de Marion Philipp et Claire Mareau, ont mis toute leur ardeur dans le jeu de l'oie, objet de prix et récompenses par équipe très stimulants.

Pendant ce temps, Tobias Teuscher, attaché parlementaire européen, nous faisait découvrir l'importance de l'Europe, les AFC, par l'intermédiaire de la FAFCE (instance AFC européenne regroupant 15 millions de familles) pourront jouer un rôle prépondérant dans ces élections, deuxième sur la liste Force Vie.

Enfin des prix de tombola ont été attribués à toutes les personnes ayant participé au QCM.

Une prière finale, en l'église d'Alsting, a clôturé cette journée riche et bien remplie.

COUNTRY CLUB ALSTING

Déjà six ans d'existence, le country Club Alsting voit le jour le 12 mai 2008.
Il est à ce jour encore peu connu des villageois.

Pourtant il ne manque pas une occasion de représenter notre village à chacune de leurs nombreuses sorties aux quatre coins de l'hexagone et parfois même au delà des frontières.

L'image qu'on donne au country n'est pas fondé à mes yeux tient à préciser le président « Pierre Huwer »
Non ce ne sont pas des fous déguisés en Cow boy que nous recevons les mercredis lors des séances d'entraînement. Mais bien des gens comme vous et moi.
Pas besoin de tenue spéciale ni de partenaire puisque la majorité des danses sont des danses en ligne, il y néanmoins quelques danses en couple.

Du sport oui, il est statistiquement prouvé par des études qu'une heure et demi de country c'est de l'ordre de 400 calories perdues.

Le point le plus important c'est une excellente gymnastique pour le cerveau, avec ses multiples chorégraphies et les enchaînements à retenir, le cerveau est de ce fait constamment sollicité.

Il n'y pas d'âge non plus pour pratiquer la danse country, bref une invitation à venir essayer cette activité en toute convivialité et sans pression tous les mercredis à 19h00 à la salle polyvalente.

Nous comptons actuellement une cinquantaine de membres, nos activités tout au long de l'année sont :

- de multiples sorties les samedis soirs et dimanches après midi dans les clubs voisins.
- notre fête familiale mi juin ainsi qu'une fête de Noël en décembre (uniquement pour les membres et conjoints).

Le point culminant de la saison étant notre soirée Country à Alsting en mai, un événement incontournable pour tous les amateurs de musique country (250 entrées cette année).
A venir voir ne serais-ce que pour la curiosité.

Contact et renseignements : www.countryclubalsting.fr

ou au 03 87 99 27 36

Les Finances

Section de Fonctionnement

Budget primitif principal 2014

1 256 143 €

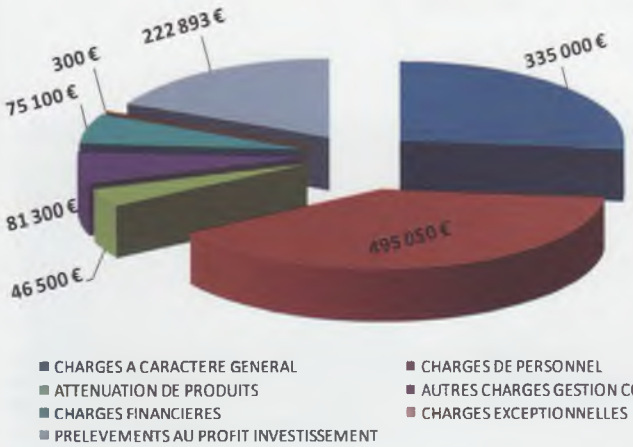

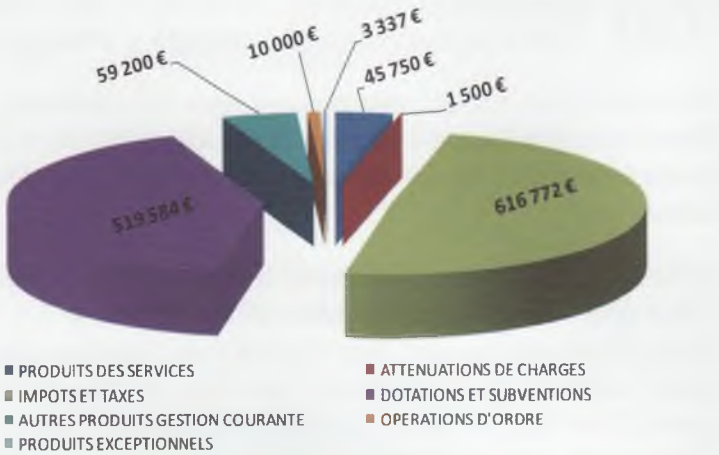

DEPENSES			RECETTES		
Charges à caractère général	335 000 €	27%	**Produits des Services**	45 750 €	4%
Energie, combustible, carburant			Produits forestiers		
Fournitures Cantine scolaire			Concessions dans les cimetières		
Fournitures d'entretien, petit équipement, voirie			Location de droits de chasse		
Fournitures administratives			Recettes cantine scolaire		
Prestations de services, locations			Divers autres		
Entretien batiments, voies et réseaux, forêts					
Entretien matériel roulant, bien mobilier					
Maintenances, Primes d'assurance					
Honoraires, frais d'actes, divers ind.					
Fêtes et cérémonies					
Frais affranchissement et télécom.					
Taxes foncières					
Charges de Personnel	495 050 €	39%	**Impôts et Taxes**	616 772 €	49%
Salaires titulaires et non titulaires			Contributions directes		
Charges sociales			Dotation de solidarité communautaire		
			Autres taxes		
Atténuations de Produits	46 500 €	4%	**Atténuations de Charges**	1 500 €	0%
Dotations de compensation			Remb, sur rémunération du personnel		
Autres Charges de Gestion courante	81 300 €	6%	**Dotations, Subventions et Participations**	519 584 €	41%
Indemnités Maire/Adjoints			Dotations forfaitaires, de solidarité rurale		
Contributions aux organismes de regroupement			Dotation nationale péréquation		
Subventions aux Associations			Attribution du Fonds Départemental TP		
			Compensations de l'Etat		
Charges Financières	75 100 €	6%	**Autres Produits de Gestion Courante**	59 200 €	5%
Intérêts des emprunts			Revenus des immeubles		
Charges exceptionnelles	300 €	0 €	**Produits exceptionnels**	3 337 €	0%
Secours			Produits des cessions d'immobilisation		
			Produits exceptionnels divers		
Prélèvements au profit de l'Investissement	222 893 €	18%	**Recettes d'Ordre**	10 000 €	1%
Virement à la section d'investissement			Travaux en régie		
Valeurs immobilisations cédées					
TOTAL	1 256 143 €		**TOTAL**	1 256 143 €	

Section d'Investissement

1 321 668 €

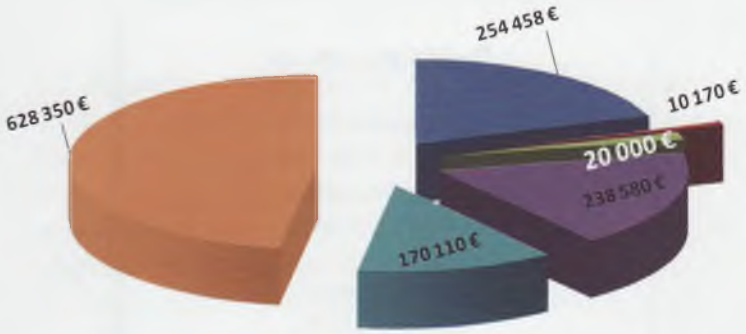

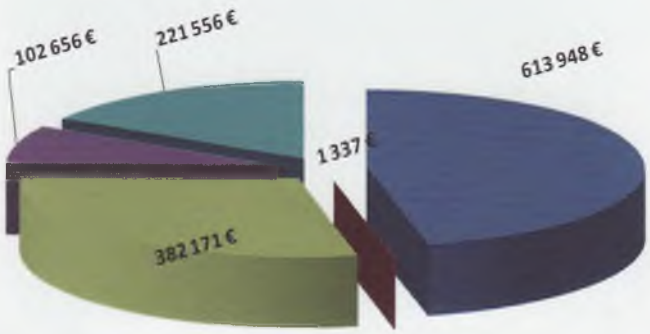

- DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
- IMMOBILISATIONS EN COURS
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- DEPENSES FINANCIERES
- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS RECUS
- DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES
- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- PRODUITS DE CESSIONS

DEPENSES			RECETTES		
Déficit d'Investissement reporté	**254 458 €**	**19%**			
Immobilisations Incorporelles	**10 170 €**	**1%**	**Subventions d'investissement reçus**	**613 948 €**	**46%**
Numérisation du cadastre			Etat, Région, Département, DGE		
Frais d'études et de recherches			Groupements de collectivité		
Immobilisations corporelles	**238 580 €**	**18%**	**Immobilisations Corporelles**	**1 337 €**	**0%**
Achat de terrains			Terrains nus		
Agencements et aménagements					
Rénovations bâtiments publics et autres					
Installations, matériels et outillages techniques					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours	**170 110 €**	**13%**	**Produits de cessions**	**102 656 €**	
Constructions			Vente de terrains		
Installations techniques					
Dépenses Financières	**628 350 €**	**48%**	**Produits Financiers**	**382 171 €**	**29%**
Remboursement emprunts			Fonds de compensation TVA		
			Taxe d'aménagement		
			Excédent de fonctionnement capitalisé		
Subventions d'équipement versées	**20 000 €**	**0 €**	**Virement de la section de fonctionnement**	**221 556 €**	**17%**
Régie télédistribution					
TOTAL	**1 321 668 €**		**TOTAL**	**1 321 668 €**	

Divers taux et tarifs 2014

Taxes	
taxe foncière bâti	*10,65%*
taxe foncière non-bâti	*84,08%*
taxe d'habitation	*11,96%*

Les taux des différentes taxes restent inchangés depuis 2010

Bois de chauffe (inchangé)	
stère de bois de chauffe	**37,00 €**
stère de lot de nettoiement	**15,00 €**

Assainissement (augmentation 4%)	
collecte part communale le m^3	**0,81 €**

Le calendrier des manifestations

Août

vendredi 15 au dimanche 17
Les Cavaliers
Fête du Cheval
(Ranch des Cavaliers)

Samedi 16 et dimanche 17
U.S.A.Z
Challenge Supporter-Club
(Stade Municipal)

Septembre

dimanche 14
A.S.C.A
Marche Gourmande
(Salle Polyvalente)

Mi Septembre
Les Cavaliers
Concours Islandais
(Ranch des Cavaliers)

Octobre

dimanche 05
Comité des Doublés
Fête des Doublés
(Clos du Verger)

samedi 25
A.S.C.A
Soiréé Halloween
(Salle Polyvalente)

dimanche 26
Cyclo-Club Ariane
Sortie fin de saison
(Salle A.S.C.A.)

Novembre

dimanche 02
Parents d'Elèves
Bourse aux Jouets
(Salle Polyvalente)

samedi 15
Amicale des Pompiers
Bal de la Kirb
(Clos du Verger)

samedi 22 et dimanche 23
Aviculteurs
Exposition Avicole
(Salle Polyvalente)

samedi 22
Les Cavaliers
Soirée Beaujolais
(Ranch des Cavaliers)

jeudi 27
Club des Séniors
Repas de la Kirb
(Clos du Verger)

dimanche 30
A.S.C.A
Marché de Noël
(Salle Polyvalente)

Décembre

vendredi 05
A.S.C.A
Volley Nocturne
(Salle Polyvalente)

dimanche 7 décembre
A.F.C.
Saint Nicolas
(Salle Polyvalente)

dimanche 7 décembre
Société des Mineurs
Banquet Sainte-Barbe
(Clos du Verger)

vendredi 12
Country-Club
Noël du Country
(Salle Polyvalente)

samedi 13
Amicale des Pompiers
Repas Sainte-Barbe
(Clos du Verger)

samedi 13
U.S.A.Z.
Noël du Foot
(Salle Polyvalente)

dimanche 14
Club 3ème Age
Banquet Annuel
(Clos du Verger)

dimanche 14
Les Cavaliers
Noël des Cavaliers
(Ranch des Cavaliers)

Chiner à la bourse aux jouets

Le 3 novembre 2013, avait lieu la traditionnelle bourse aux jouets et puces organisée par l'APEA (Association des Parents d'Elèves d'Alsting) au profit des élèves des écoles maternelle et primaire de notre commune.
Encore une fois, cette journée a connu un vrai succès.
De très nombreux visiteurs et acheteurs sont venus tout au long de la journée. Les exposants ont été pleinement satisfaits de leurs ventes qui se sont déroulées dans une réelle et bonne ambiance.
Les bénéfices de cette journée étaient destinés à l'achat de matériel pédagogique et éducatif de nos enfants.
La prochaine bourse aux jouets est prévue début novembre 2014.

Mobilisés pour le Téléthon

Le 6 décembre 2013, l'APEA (Association des Parents d'Elèves d'Alsting) s'est, à nouveau, mobilisée en faveur du Téléthon.
Les actions ont démarré le vendredi 6 décembre à partir de 16 heures devant l'école où l'APEA proposait une vente de café-gâteaux, bougies et portes clés peluches.
Une prévente de bougies avait été organisée à l'école dans le cadre de l'opération « Illuminons Alsting » qui consistait à illuminer les rues de notre village, le vendredi soir à partir de 18h.

Dès 17h, le stand APEA a rejoint le traditionnel stand vin chaud tenu par l'association « Les Tournesols », place de la Mairie.
En soirée, un artificier avait organisé une démonstration de feux d'artifice au public avec possibilité de passer commande ; un pourcentage sur la vente a été versé au profit du Téléthon.
La manifestation s'est poursuivie le samedi 7 décembre dans l'après midi et en soirée.
Toutes ces actions étaient réalisées au profit des recherches sur les maladies génétiques neuromusculaires et génétiques rares.

Marche de l'Epiphanie

Le 5 janvier 2013, les sapeurs pompiers d'Alsting ont organisé leur traditionnelle marche de l'Épiphanie.
10 km sous le soleil afin de pouvoir éliminer les calories accumulées pendant les fêtes de fin d'année !
Environ 150 marcheurs ont relevé ce défi et sont partis de la salle polyvalente. A mi-parcours une équipe de bénévoles souriants et motivés les ont accueillis dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
Si vous voulez participer à la prochaine marche de la santé de l'Épiphanie, rendez-vous le 4 janvier 2015 !
Le parcours sera ouvert à tous et un repas chaud vous attendra au bout du chemin ! (soupe de légumes, saucisses, et galette des rois au prix de 5 euros !)

La nuit des sorcières

Le 30 avril 2014, la célèbre sorcière de la « Hexenaat » entourée des petites sorcières en papiers et chiffons confectionnées par les enfants de la maternelle, a finalement fini au bûcher !
Les pluies de l'après-midi n'ont pas démotivé les Alstingeois qui sont venus en nombre fêter l'évènement.
Ils ont pu assister à une manœuvre incendie effectuée par les sapeurs pompiers du village, portant sur l'établissement de lances et la recherche de victimes.

La soirée s'est clôturée par un feu d'artifice et les dj's Geoffrey et Eric ont « mis le feu » mais en musique cette fois-ci en animant le dance floor !

Concours de dessins Crédit Mutuel

La 44e édition du concours de dessins « Eurojeunes » organisée par le crédit mutuel s'est déroulée le 27 juin 2014.
Avec l'aide de l'équipe enseignante, les enfants de l'école d'Alsting ont dû s'exprimer sur ce sujet: "le monde imaginaire des rêves..."
Au vu du résultat, nous ne pouvons que constater que les enfants ont été très inspirés !
Le choix des gagnants a été encore cette année très difficile !
Les plus beaux dessins ont été récompensés par des prix offerts par le Crédit mutuel.
Un grand bravo à tous !

Ce sont les U9 qui ont eu le privilège d'inaugurer le nouveau terrain synthétique

Un plateau au cours duquel dix équipes se sont rencontrées au travers de mini-matchs, rien que pour le plaisir.
« Ce sont les jeunes qui ont été les premiers à jouer sur ce terrain. C'est pour eux que les travaux ont été faits »

16 novembre 2013

Tournoi de volley

A l'appel de l'ASCA, quatorze équipes se sont affrontées en fin d'année dans la salle polyvalente, pour un tournoi nocturne de volley-ball.
En plus de nos équipes locales constituées de membres d'associations (tennis-club, APE, etc.), des équipes de villages voisins (Petite-Rosselle, Spicheren, Etzling) avaient également fait le déplacement.
Malgré l'esprit compétitif qui régnait, la manifestation s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale.
Ce tournoi a été une belle réussite et rendez-vous est d'ores et déjà pris pour cette fin d'année.

Les équipes du tennis-club au tournoi de volley

Soirée tout feu tout flamme

L'incontournable soirée "tout feu tout flamme" a été organisée le 22 mars 2014 par l'Amicale des sapeurs pompiers du village.
La soirée déguisée à réuni environ 700 personnes dans une ambiance de folie ! Show pyrotechnique, 3 dj's aux platines, gogo danseurs et gogo danseuses, élection du plus beau costume...!
Quel beau rendez vous pour faire la fête, s'amuser et mettre de l'ambiance dans notre beau village .

Puces et couture

A l'initiative de l'ASCA, la seconde exposition de ce genre s'est déroulée avec succès le 6 avril 2014 dans la salle polyvalente.
Cette manifestation est devenue le rendez-vous incontournable des brodeuses, tricoteuses et couturières.
Vingt exposants, originaires de toute la région (y compris de Meurthe et Moselle et même de la Forêt Noire) ont permis aux amateurs de découvrir et d'acquérir toutes sortes de tissus, dentelles, laines, fils, rubans, boutons et autre accessoires souvent difficiles à trouver.
La convivialité de cette manifestation a également permis aux personnes présentes et animées par cette passion com-

Tout Alsting joue au football

Le vendredi 13 et samedi 14 juin s'est déroulé à Alsting le traditionnel tournoi Tout Alsting joue au Football.
Cette année, le club a changé l'organisation de celui-ci, en organisant la première partie du tournoi en nocturne le vendredi soir de 19h00 à 23h00.
Le samedi matin, c'est sous un ciel voilé que les passionnés de football se sont retrouvés sur la nouvelle pelouse synthétique du stade Joseph-Aubertin. Pour cette édition 2014, le nombre de participants était de 18 équipes. Toutes ces équipes se sont affrontées balle au pied devant un public nombreux venu les encourager.
Du football dans la bonne humeur, et le fair-play, dont le seul but était le plaisir de jouer.
« Pendant ces deux jours ce sont plus de 130 matchs qui se sont joués, ce qui demande une bonne organisation, et surtout un gros travail à effectuer par les bénévoles du club. Bravo aussi à tous les « arbitres-joueurs » bénévoles qui ont arbitré tous ces matchs, souligne le secrétaire du club d'Alsting, M. Vidmar Emmanuel.
Samedi, c'est l'équipe *Les Nazs* qui a remporté la finale en battant *les Architectes* sur le score de 2-1
Le classement des équipes : 1-Les Nazs, 2- Les Architectes, 3-Les Sex Toys, 4-Les Dodger's 57, 5-Teve Bemba.
Merci à toutes les équipes pour leur participation, et rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 2015.

Après l'effort de la municipalité pour rénover le vieillissant terrain de football, il convient dorénavant de profiter pleinement de ce magnifique outil de travail.
L'US ALSTING, souhaite relancer sa section vétérans.
Nous faisons bien sûr appel à tous les anciens joueurs du club, mais également à tous les habitants du village, qui aiment « le foot loisir », et qui souhaitent faire une activité sportive collective.
Venez profiter du nouveau stade synthétique et bénéficier de ses avantages :
- Plus aucun match remis
- Plus de disponibilité et de qualité pour les entraînements
-Moins de salissure lors de mauvais temps.

« Plus de Plaisir »

Pour tout renseignement contacter :
⇨ VIDMAR Emmanuel 06.33.24.65.24 / elo-manu@neuf.fr

Le carnaval des enfants avec l'USAZ ...

... en passant par celui des Séniors ...

.... pour terminer avec les enfants à l'école.

Les « doublés » ...

La fête des « doublés » connaît toujours autant de succès.
Pour 2014, cette fête aura lieu le dimanche 5 octobre à 12h00 au Clos du Verger.
Vous avez 11, 22, 33, 44, 55, 66, 77, 88 ans ?
Venez nombreux à cet évènement autour d'une bonne table et dans une ambiance conviviale.

... Les Séniors de sortie à Heidelberg ...

D'autres manifestations en images

La marche gourmande
le 8 septembre 2013

La fête des anciens, le 6 avril 2014

Visite du Musée de la Mine par le Conseil Municipal et les employés communaux, le 8 novembre 2013

La fête du tennis, le 22 juin 2014

Nous remercions vivement toutes les associations qui, tout au long de l'année, œuvrent pour l'animation de notre village.

Urbanisme

Bilan 2013

Déclarations préalables : 23

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
3	Réfections toitures	3	Créations d'ouvrants
3	Panneaux photovoltaïques	6	Rénovations de façade
1	Abris de jardin	3	Transformations destinations surfaces
2	Terrasses, couvertures de terrasses et vérandas	1	Division foncière
1	Garage, abris de voiture		

Permis de Construire accordés : 21

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
5	Maisons individuelles	2	Immeubles avec logements
2	Modifications surface habitable	6	Divisions logement en appartements
6	Autres constructions soumises à permis		

Autres réalisations : 16

NOMBRE	REALISATIONS
16	Certificats d'urbanisme

Permis de Construire refusés : 3

NOMBRE	OBJET
2	Occupation du sol non autorisée
1	Dépassement distance limite séparative

Quelles formalités pour quelles constructions ?

Tous travaux effectués sur une construction neuve ou à ses abords, ainsi que toute modification apportée à une construction déjà existante, sont soumis au minimum à une déclaration en mairie, ou à une demande de permis de construire selon leur importance.

Toutefois, quelques exceptions confirment la règle. Ainsi, depuis le 23 avril 2014, les travaux de ravalement de façade, auparavant soumis à déclaration en mairie, seront dispensés de toute formalité.

De même, il n'est pas nécessaire de faire une déclaration pour la construction d'une terrasse de plain-pied (c'est-à-dire à fleur de sol).

Par contre, sont soumis à une déclaration de travaux en mairie :

- Les constructions créant une surface de plancher entre 5 et 20 m^2, où dont la hauteur est supérieure à 12 mètres,
- Toute modification de l'aspect extérieur d'une façade (à l'exception du ravalement),
- Toute forme de clôture,
- Les piscines dont la surface de bassin est supérieure à 10 m^2…

Les demandes de permis de construire concernent toutes les autres constructions, telles que la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle.

Les démolitions, quant à elles, doivent faire l'objet d'un permis de démolir.

Tous les formulaires, ou renseignements complémentaires, vous seront donnés en mairie.

Travaux

Voirie

Les travaux du « ECK »

Avant

Après

D'autres travaux de réparations courantes et/ou d'entretien ont été effectués dans diverses rue de la commune.

Autres petits travaux et achats

A la salle polyvalente :

- remplacement des portes intérieures.
- réparation de la chaudière
- du nouveau matériel pour le badminton (filets, poteaux)

A l'atelier :
- nouveaux pneus pour le Linder
- un taille-haies,
- brosse pour porte-outils

A l'Eglise :
- mise en place de nouveaux caveaux,
- tubage de la cheminée de l'église.

A la Mairie :
- travaux d'étanchéité sur la toiture,
- petits travaux de réfection de logements.

Au Clos du Verger :
- nouveau congélateur (suite panne)

T.V.A.Z.:
- achat martériel informatique et vidéo nécessaire à la numérisation des anciennes cassettes vidéo.

Travaux

Le terrain de foot synthétique

Fleurissement du village

Un grand merci à toutes les personnes qui entretiennent régulièrement les fleurs et qui contribuent à l'embellissement de notre village.

ZOOM SUR

L'ÉLAGAGE

près des lignes électriques

Les règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au **09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.**

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.erdfdistribution.fr

Les distances de sécurité

⇧ Câble électrique isolé

⇦ Câble électrique nu

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Conseils pratiques

Conseil n° 1 : Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n° 2 : Entretenez régulièrement votre végétation.

Conseil n° 3 : Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Nouvelle adresse mail de la Mairie

mairiealsting@rtvc.fr

Plantations d'arbustes

Il n'est permis d'avoir des arbres où arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à une distance règlementée. Ainsi, toutes les plantations qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur doivent être plantées à au moins 0,50 m de la limite séparative.

Celles qui dépassent les deux mètres, devront être plantées à au moins 2 mètres de la limite. **Les haies vives donnant sur les rues ne doivent pas dépasser 1,50 m, et pour des raisons de sécurité, ne doivent pas dépasser 0,50 m à l'intersection des voies.**

Le multiflux

Comme l'an passé, la Communauté d'Agglomération de Forbach a édité un calendrier ô combien utile, destiné aux usagers de son territoire : l'agenda multiflux.

Au-delà du simple calendrier civil traditionnel, ce document contient un rappel de vos dates de collecte et de report de collecte, ainsi que le planning des redotations en sacs multiflux, valable pour le grand public comme pour les professionnels.

Vous y trouverez également des informations pratiques sur l'ensemble des services de la Communauté d'Agglomération de Forbach en matière de déchets ménagers sans oublier les horaires d'ouverture de vos déchetteries.

Un agenda complet disponible en téléchargement http://www.agglo-forbach.fr/site/_actualite_detail.php?id_actualite=379

Si vous ne l'avez pas réceptionné et souhaitez la version papier, vous pouvez en faire la *demande au 0 800 201 419 (appel gratuit) ou le retirer dans nos locaux au 110 rue des Moulins à Forbach (sous réserve de disponibilités).*

Fenêtre ouverte = danger pour les enfants

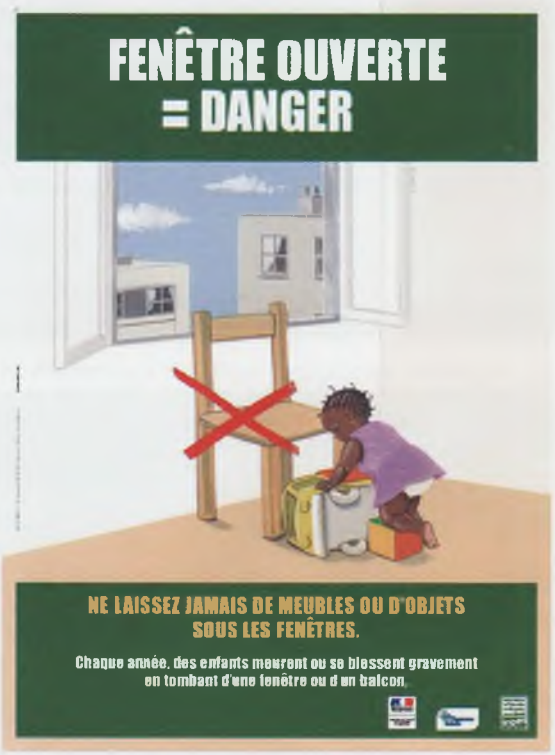

Bruits de voisinage

Retour de l'été égal retour des travaux de jardinage et de bricolage.
Ces travaux réalisés par les **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc…, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES
NOUS DEMANDONS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES PAUSES DE MIDI

Toute personne utilisant dans le cadre de ses **activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la propriété publique ou dans des propriétés privées, des appareils, outils, engins, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit respecter les horaires de travail suivants :

Les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES
(sauf en cas d'interventions urgentes et nécessaires)

Nachbarschaftslärm

Die warme Jahreszeit ist auch die Zeit der Rasenmäher, die in den Garten vor sich hin brummen.
Mit der Ruhe im eigenen Garten ist es dann vorbei, wenn ein Nachbar seinen Rasenmäher in Betrieb nimmt. Der monotone Lärm dringt durch die geöffneten Fenster auch in Häuser und Wohnungen und das viele Minuten lang, je nach Größe des zu mähenden Rasenstückes.
Zu Recht haben die Nachbarn Anspruch auf die Einhaltung bestimmter Ruhezeiten, in denen Rasenmäher nicht oder nur eingeschränkt benutzt werden dürfen.
In unserem Dorf gibt es Bestimmungen die den Gebrauch von Maschinen und Geräten einschränken.
In der folgenden Zeiten ist es erlaubt :

Werktags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 19.30 Uhr
Samstags von 8.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 18.30 Uhr

DIE MITTAGSPAUSE IST EINZUHALTEN
AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

Für Berufstätige sind folgende Zeiten einzuhalten :

Werktags von 7.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr
Samstags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN
(ausser notwendige oder dringende Arbeiten)

Fresque réalisée par la section des Moyens-Petits de l'école Louis Pasteur JUIN 2014